

RÉSOLUTION

Adoptée lors de la conférence



COP 24

Le 24 mai 2018

à Illkirch-Graffenstaden

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

Sujet : Atténuation du changement climatique

Soumis par : Maroc, Inde, Brésil, Gabon, Australie, Maldives, Japon, Etats-Unis, Fidji, Chine, Allemagne, Norvège, Bhoutan, Bangladesh, Mali, Russie.

La Conférence des Parties,

Constatant que l'humanité est la cause majeure du réchauffement climatique, il est nécessaire de prendre des mesures sévères par tous les pays,

Observant que tous les pays ne sont pas égaux économiquement, il est nécessaire d'adapter les mesures aux moyens de chaque pays,

Constatant que les énergies fossiles sont la principale cause des émissions de gaz à effet de serre dans le monde,

Constatant que le transport individuel est devenu omniprésent est responsable des émissions de gaz à effet de serre,

Rappelant que les émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique sont également responsables du nombre et de l'intensité des catastrophes naturelles,

Persuadés que l'agriculture est un enjeu majeur pour les pays en voie de développement (Afrique et Asie en particulier) et qu'elle est menacée par le changement climatique (sécheresses, inondations, cyclones...etc),

1. *Encourage* les pays les plus développés à financer le Fond Vert pour aider les pays en développement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre,
2. *Invite* les pays bénéficiant du Fond Vert à investir dans les énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne, géothermie),
3. *Invite* également ces pays bénéficiant du Fond Vert à investir dans la recherche et développement dans l'industrie et les transports (import-export) pour les rendre plus performants mais sans développer leur utilisation,
4. *Considère* comme possible la stabilisation des échanges internationaux, en attendant que les recherches pour améliorer la performance des échanges de marchandises soient performants,
5. *Affirme* que les pays les plus riches ne mettant pas en place à l'échelle de leur Etat des mesures visant à réduire les émissions de Gaz à effet de serre et refusant d'alimenter le Fond

Vert doivent être sanctionnés proportionnellement (taxe sur les importations et exportations de cet Etat) à leurs émissions de gaz à effet de serre par habitant,

6. *Encourage* les Etats à trouver des solutions alternatives aux énergies fossiles et qui n'encouragent pas l'augmentation de l'énergie nucléaire,
7. *Cherche* à ce que la question de la disparition des Etats menacés par la montée des eaux (Maldives, Fidji, Bangladesh...) soit prioritaire et obtienne l'aide directe (financière, humaine...) des pays les plus développés et des ONG,
8. *Attire l'attention* sur le fait que les énergies fossiles employant de nombreuses personnes les Etats doivent réfléchir aux solutions pour ne pas les laisser au chômage, notamment en les formant aux emplois dans les énergies renouvelables,
9. *S'engage* à ce que les espaces verts protégés absorbent un minimum $\frac{1}{4}$ des émissions de CO2 dans les pays ayant cette capacité,
10. *Cherche* à ce que l'agriculture produite dans un pays soit totalement consommée par les habitant et que l'excédent soit reversé aux en développement les plus proches,

⇒ Approuvé

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

Sujet : Adaptation au changement climatique

Soumis par : Maroc, Inde, Brésil, Gabon, Australie, Maldives, Japon, Etats-Unis, Fidji, Chine, Allemagne, Norvège, Bhoutan, Bangladesh, Mali, Russie.

La Conférence des Parties,

[Sous commission sur la déforestation]

Alarmée par la disparition des espèces engendré par la déforestation,

1. *Accepte* de stopper la déforestation :
 - a) Utilisation du reboisement,
 - b) Stopper la déforestation illégale avec l'augmentation de la surveillance et de nouvelles lois, expertise extérieure pour lutter contre la déforestation,
2. *Attire l'attention sur* la protection des animaux :
 - a) parcs animaliers,
 - b) Loi sanction,
3. *S'engage* à un financement :
 - a) Don humanitaire,
 - b) Aide économique,
 - c) Association de bénévoles,
4. *Approuve* un changement d'agriculture :
 - a) Agriculture vivrière : aide économique (agriculture écologique),

⇒ Approuvé : 11 pour, 2 contre

[Sous commission sur la question des migrations]

Alarmée par la pauvreté de certains pays émergents ou des problèmes liés aux catastrophes naturelles,

1. les pays développés *s'engagent* à reconnaître l'importance des migrations et à accueillir un nombre défini de migrants,
2. les pays développés *s'engagent* à aider les pays en développement par des aides financières et humanitaires,
3. les pays développés *envisagent* d'adapter des structures d'habitations et d'éducation pour permettre aux migrants de s'intégrer. Ils ne seront pas mis à part et seront mélangés avec les populations locales,
4. *Demande* la reconnaissance du statut de réfugié climatique,

⇒ Approuvé : 13 voix pour

[Sous commission sur la santé]

Prenant en compte le fait que le taux de pollution ne cesse d'augmenter nous observons que cela a un impact considérable sur la santé,

1. *Encourage* les pays développés à installer une mission humanitaire pour les étudiants en médecine dans les hôpitaux financés par les industries dans les pays en besoin. Les centres d'accueil seront financés par le Fond Vert,
2. *Décide* de prévenir les problèmes de santé : placer des distributeurs de masques et de développer l'information aux populations concernant les pics de pollution
3. *Recommande* des interventions dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes aux dégâts de la pollution,
4. *Invite* les pays développés et les acteurs majeurs du domaine à privilégier les véhicules hybrides ou utilisant l'hydrogène, et favoriser les transports en commun

⇒ Approuvé : 10 voix pour

[Sous commission sur la question de la montée des eaux]

Consciente que la montée des eaux liée au changement climatique engendre des pertes de construction comme les habitats, les écoles, les entreprises et autres,

1. *Encourage* la construction d'infrastructures (maisons sur pilotis, îles artificielles, digues et barrage),
2. *Exigent* que les pays développés contribuent au financement de ces installations dans les pays en développement.

⇒ Approuvé : 11 voix pour, 1 contre